



Procès-verbal

de la 2^e réunion ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 23 octobre 2023, à 18 h 30

PRÉSENT	ABSENT	
---------	--------	--

X		Mme Annie Girard , membre parent
X		Mme Béatrice Vandevelde , membre parent
	X	Mme Mylène Brassard , membre parent
X		Mme Isabelle April , membre parent
X		Mme Myriam Scalabrini , membre parent
X		Mme Valérie Duclos , membre parent
X		Mme Valérie Juby , représentante du personnel de soutien
X		Mme Brigitte Couture , représentante du service de garde
X		M. Pierre-Marc Savard , représentant du personnel enseignant
X		M. Mario Schinck , représentant du personnel enseignant
X		Mme Caroline Richard , représentante du personnel enseignant
X		M. Joël Gilbert , directeur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 h 32.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il a été proposé par Monsieur Pierre-Marc Savard et appuyé par Madame Valérie Juby d'adopter l'ordre du jour du 23 octobre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 18 SEPTEMBRE 2023.

Il a été proposé par Madame Isabelle April et appuyé par Myriam Scalabrini d'adopter le procès-verbal du 18 septembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune question du public.

5. SURVEILLANCE DU MIDI

Point reporté à la prochaine réunion.

CE-23/24-12

CE-23/24-13



6. TARIFICATION LOCATION DE SALLE

Monsieur Joël Gilbert demande l'avis aux membres du CÉ pour la possibilité de faire la location de salle à notre école. Il a été proposé par Monsieur Pierre-Marc Savard et appuyé de Madame Brigitte Couture de permettre la location de salle aux membres du personnel de notre école seulement. Cependant, les locataires doivent répondre aux exigences concernant les assurances et le permis de boisson. De plus, les frais chargés seront de 10\$/h et un dépôt de 50\$ pour la conciergerie sera exigé et remboursé si la salle est propre à la fin de la location.

7. ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF (ACTIVITÉ)

Monsieur Joël Gilbert nous présente le document concernant l'élaboration du projet éducatif et il propose une activité de groupe pour trouver des valeurs qui pourraient se retrouver dans ce projet éducatif. Les membres du CÉ se sont entendus sur trois valeurs à mettre de l'avant : savoir-être ensemble, engagement et collaboration.

8. SORTIES ÉDUCATIVES

Aucune demande de sortie.

9. BLOC INFORMATION

9.1 PRÉSIDENTE : CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

9.2 DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Isabelle April nous fait un compte-rendu de la dernière réunion du comité des parents du Centre de services scolaire des Sommets.

9.3 SERVICE DE GARDE

Madame Brigitte Couture nous parle du thème des prochaines journées pédagogiques au SDG. Elle nous informe également du manque de personnel pour l'heure du dîner.

9.4 PERSONNEL ENSEIGNANT

Monsieur Mario Schinck parle du processus démocratique vécu à travers l'élection du nouveau conseil des élèves. Monsieur Pierre-Marc Savard informe les membres du CÉ que l'équipe qui a parrainé notre école dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie est venue remettre un chèque de plus de 17 000\$. Ce montant servira pour l'achat de vélos, l'installation d'un parcours, l'achat de matériel de cirque, l'aménagement d'une salle de gestion d'émotions, etc.



9.5 TES

Aucun point.

9.6 DIRECTION

Monsieur Joël Gilbert fait un compte-rendu de l'état de situation des travaux à notre école. Il informe le CÉ qu'il y aura l'achat d'étagères et de présentoirs pour notre bibliothèque pour un montant de 12 000\$ (7 000\$ venant du Centre de services scolaire des Sommets et 5 000\$ provenant d'une résolution du CÉ de l'année dernière). De plus, il nous parle d'un nouveau projet d'envergure à venir pour le réaménagement de la cour d'école.

9.7 FONDATION SAINTE-MARGUERITE

Monsieur Mario Schinck informe les membres du CÉ de deux dons faits à la Fondation pour un montant total de 5 300\$. Il nous informe également qu'un autre gros montant de plus ou moins 10 000\$ viendra garnir les coffres de la Fondation dans la prochaine année. Il informe également le CÉ que les membres du CA de la Fondation a approuvé quelques demandes (achat de matériel de manipulation en mathématique et le projet École en Forêt).

10. QUESTIONS DIVERSES

Madame Myriam Scalabrini amène un questionnement d'un parent concernant le panneau de non-stationnement dans le débarcadère d'autobus. Après discussion, Monsieur Gilbert informe le CÉ que les policiers peuvent émettre des contraventions si un véhicule est garé dans le débarcadère d'autobus. En effet, il s'agit d'un règlement municipal et non d'une disposition qui relève de la direction de l'école.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il a été proposé par Madame Caroline Richard et appuyé de Madame Brigitte Couture de lever l'assemblée à 20 h 42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La présidente,

Le directeur,

CÉ-23/24-14